



SYNDICAT MIXTE  
INTERCOMMUNAL  
DE GESTION DES DÉCHETS  
DU FAUCIGNY GENEVOIS  
PAYS BELLEGARDIEN  
PAYS DE GEX  
HAUT BUGÉY

**LIVRE 1**

# RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ

2017

ISO 14001

BUREAU VERITAS  
Certification



ISO 9001

BUREAU VERITAS  
Certification



5, chemin du Tapey - ZI d'Arlod  
01200 Bellegarde sur Valserine  
Tél. 04 50 56 67 30 - Fax 04 50 56 67 37  
[www.SIDEFAGE.fr](http://www.SIDEFAGE.fr)



**SIDEFAGE**



# EDITORIAL



Bien chers lecteurs,

L'ensemble du Comité Syndical du SIDEFAGE et moi-même vous invitons à retracer l'année 2017 du Syndicat Intercommunal de gestion des DÉchets du FAucigny- GÈnevois, Pays de Gex, Pays Bellegardien, Haut-Bugey, présentée dans ce document.

Nous avons vécu une belle année faite d'intégration, de challenge, et d'ambition pour l'avenir des déchets de notre territoire.

Intégration, car de nouveaux agents ont remplacé certains collaborateurs partis vers de nouvelles aventures mais aussi car nous avons eu le plaisir d'accueillir la Communauté de Communes Rumilly-Terre de Savoie, d'abord en tant que client pour cette année 2017, pour préparer leur adhésion complète au premier janvier 2018.

Challenge, car l'accueil des ordures ménagères résiduelles au sein de l'Unité de Valorisation Énergétique de Bellegarde-sur-Valserine a demandé de relever des défis techniques multiples et éprouvants, montrant une fois de plus l'engagement et le professionnalisme des équipes.

Ambition pour terminer, car notre objectif reste le 100% de déchets ménagers valorisés sur le territoire du SIDEFAGE, que ce soit par le recyclage, le compostage ou la production d'énergie.

Travailler pour le SIDEFAGE, pour notre secteur d'activité, demande toujours et encore de l'adaptabilité, de la performance et de l'engagement de la part des élus, des collaborateurs et des partenaires.

Je vous souhaite une bonne lecture

**François Python,**



## **SIDEFAGE**

5, chemin du Tapey - ZI d'arlod  
01200 Bellegarde sur Valserine  
Tél. 04 50 56 67 30 - Fax 04 50 56 67 37

**www.SIDEFAGE.fr**

CONCEPTION : COMenCOM  
RÉDACTION : SIDEFAGE - COMenCOM  
CRÉATION : Kalistene - Céline Gomert  
IMPRESSION : Kalistene



# LIVRE 1

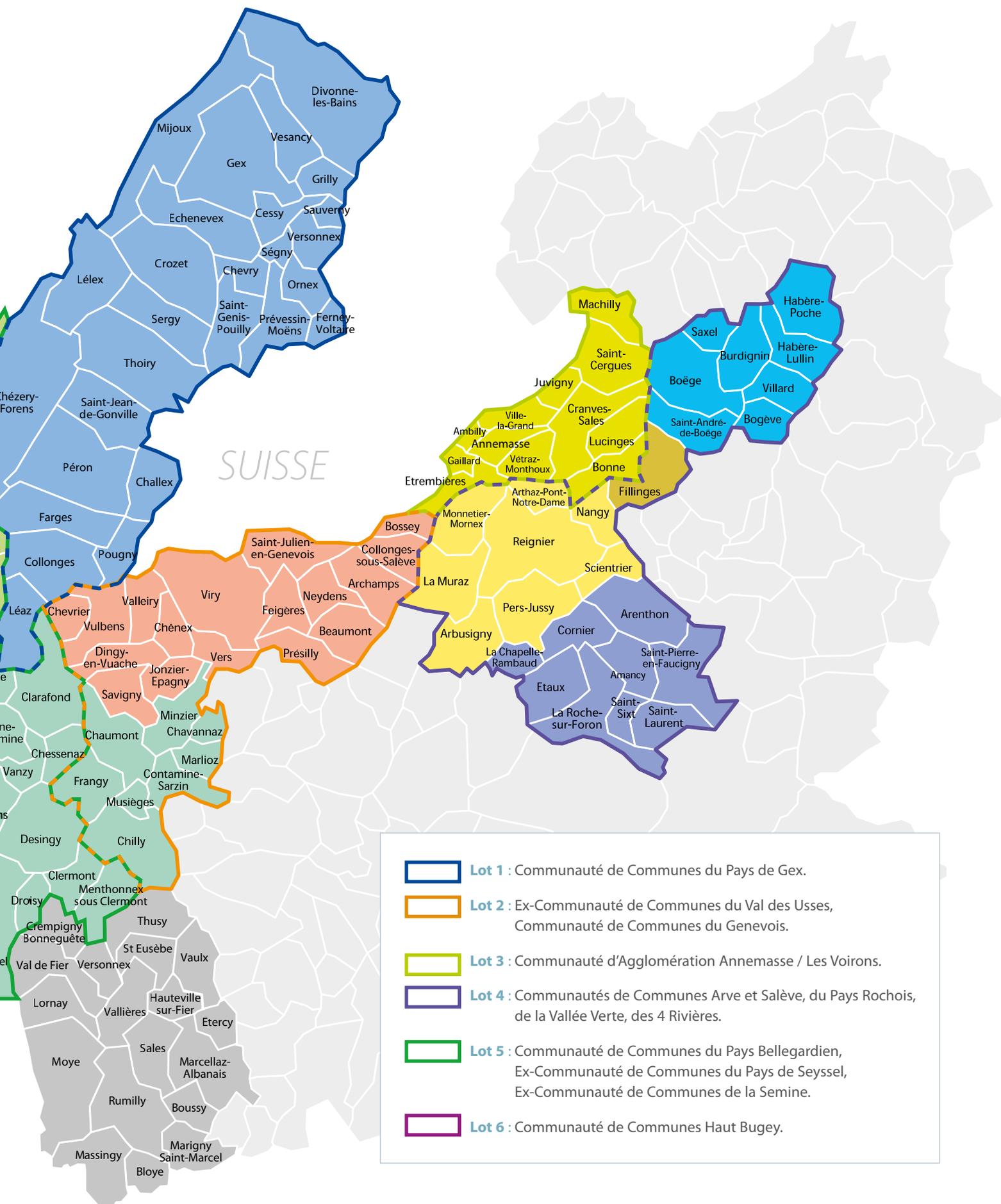
## DROIT À L'INFORMATION SUR L'ACTIVITÉ, LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC DU TRAITEMENT DES DÉCHETS.

ARTICLES L5211.39 ET L2224.5 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

sommaire

<b>PRÉSENTATION DU SIDEFAGE</b> .....	<b>4</b>
Territoire.....	4
Compétences.....	6
Organisation politique .....	8
Organisation fonctionnelle .....	10
Organisation budgétaire .....	12
<b>LA VALORISATION MULTIFILIÈRE</b> .....	<b>14</b>
Schéma global de la valorisation multifilière du SIDEFAGE.....	16
<b>LA VALORISATION MATIÈRE PAR RECYCLAGE</b> .....	<b>18</b>
Maintenance des Points d'Apport Volontaire .....	18
Les filières de recyclage .....	18
<b>LA VALORISATION ORGANIQUE PAR COMPOSTAGE</b> .....	<b>20</b>
<b>LA VALORISATION ÉNERGÉTIQUE PAR INCINÉRATION</b> .....	<b>22</b>
Le transfert des déchets.....	22
La valorisation énergétique .....	24
<b>LA COMMUNICATION</b> .....	<b>26</b>
Les ambassadeurs sur le terrain.....	26
Les documents d'information.....	28
Le Centre d'Immersion Educatif et Ludique (C.I.E.L) .....	29
<b>À RETENIR ÉGALEMENT EN 2017</b> .....	<b>30</b>
Bienvenue à la Communauté de Communes Rumilly-Terre de Savoie !.....	30
Progrès continu pour le Transfert.....	30
Tour de France cycliste .....	30
Un nouvel outil de sensibilisation au compostage domestique .....	31
Affluence pour les événements organisés par le SIDEFAGE .....	31





## COMPÉTENCES

*Le SIDEFAGE est né par l'arrêté préfectoral du 20 novembre 1990 pour répondre à la problématique de traitement des déchets du territoire.*

Il fallait mutualiser les moyens et compétences pour valoriser les déchets collectés. Auparavant situé à Annemasse, le siège du SIDEFAGE a été transféré à Bellegarde sur Valserine en 1998, année de démarrage de l'Usine de Valorisation Énergétique. Le périmètre et les statuts ont évolué plusieurs fois jusqu'à l'arrêté interpréfectoral du 3 juin 2016.

Le SIDEFAGE est un établissement public de coopération intercommunale. Il exerce la compétence de traitement des déchets par :

- > **Valorisation matière par recyclage** des papiers-journaux-magazines et emballages en carton, verre, plastique, acier et aluminium,
- > **Valorisation organique par compostage** des déchets verts,
- > **Valorisation énergétique par incinération** des ordures ménagères résiduelles,

Le **transfert** des déchets dans ces filières, après les déchèteries ou à partir des points verts et stations de transfert, est intégré à la compétence traitement exercée par le SIDEFAGE.

La **Communication** pour l'ensemble de la gestion des déchets ménagers fait également partie de la compétence du SIDEFAGE.



**Pour exercer au mieux son activité, le syndicat a choisi de diviser son territoire en 6 lots distincts :**

- > **Lot 1 :**  
Communauté de Communes du Pays de Gex.
- > **Lot 2 :**  
Ex Communauté de Communes du Val des Usses,  
Communauté de Communes du Genevois.
- > **Lot 3 :**  
Communauté d'Agglomération Annemasse / Les Voirons.
- > **Lot 4 :**  
Communautés de Communes Arve et Salève,  
du Pays Rochois, de la Vallée Verte, des 4 Rivières.
- > **Lot 5 :**  
Communauté de Communes du Pays Bellegardien,  
Ex Communauté de Communes du Pays de Seyssel,  
Ex Communauté de Communes de la Semine.
- > **Lot 6 :**  
Communauté de Communes Haut Bugey.



## **LA COLLECTE, COMPÉTENCE DES ADHÉRENTS**

*Tous les déchets pour lesquels le SIDEFAGE a mis en place une filière de traitement doivent lui être livrés ou mis à disposition. Les adhérents au SIDEFAGE conservent la compétence collecte des déchets dans laquelle la création et l'exploitation des déchèteries figurent.*

# ORGANISATION POLITIQUE

*Le SIDEFAGE est dirigé par un Comité Syndical de 50 membres désignés par les adhérents, avec délégation de pouvoirs au Président et au Bureau.*

Le Bureau Syndical est constitué du Président, de 7 Vice-présidents délégués et de 7 membres élus par le Comité. 8 commissions de travail : Administration générale, Finances, Recyclage, Tri, Communication, Marchés, Technique/Valorisation énergétique et Technique/Transfert au sein desquelles travaillent des élus et des techniciens.

## LE PRÉSIDENT



**François PYTHON**  
Bellegarde

## LES VICE-PRÉSIDENTS DÉLÉGUÉS



**Michel CHANEL**  
CC du Pays de Gex  
1<sup>er</sup> Vice-président  
délégué à la valorisation énergétique



**Marianne DUBARE**  
CC Haut Bugey  
5<sup>e</sup> Vice-présidente  
déléguée à la communication



**Jacques BUGNON**  
Saint Pierre en Faucigny  
2<sup>e</sup> Vice-président  
délégué aux finances



**André MORARD**  
CC Usse et Rhône  
6<sup>e</sup> Vice-président  
délégué à l'administration générale



**Serge RONZON**  
CC du Pays Bellegardien  
3<sup>e</sup> Vice-président  
délégué au recyclage



**Jean-Pierre CAMET**  
Groissiat  
7<sup>e</sup> Vice-président  
délégué au transfert



**Jean-Pierre BELMAS**  
CA Annemasse Les Voirons  
4<sup>e</sup> Vice-président  
délégué au tri



## LES MEMBRES DU BUREAU



**C. LAVERRIERE**  
CC du Genevois



**P. ROSNOBLET**  
CC du Pays Rochois



**P. BRIFFOD**  
CC Arve et Salève



**D. MOUCHET**  
CC de la Vallée Verte



**C. JANISZEWSKI**  
Crozet



**B. FOREL**  
Fillinges



**G. ARQUETOUT**  
Etrembières

## LES AUTRES MEMBRES DU COMITÉ SYNDICAL

**CC Haut Bugey :** O. Robin, G. Bruyas, M. Colletaz, M-J. Levillain, M-C Ancian, D. Palisson

**CC du Pays de Gex :** A. Bougette, B. Bourdon, J-L. Duriez, R. Boutherre, M. Danguy, L. Jacquemier

**CC du Pays Bellegardien :** F. Malfait, G. Marcon, Y. Rethouze

**CA Annemasse Les Voirons :** N. Anchisi, A. Cuny, J-L. Soulat, L. Gilet, M. Perillon, V. Vespasiano

**CC du Pays Rochois :** G. Dujourd'hui, I. Mourer, C. Quoex

**CC de La Vallée Verte :** G. Salamon

**CC Usse et Rhone :** P. Blondet, M-C. Fournet, L. Chaumontet

**CC du Genevois :** J-C. Rey, D. Vellut, C. Billot, M. Secret, C. Petit

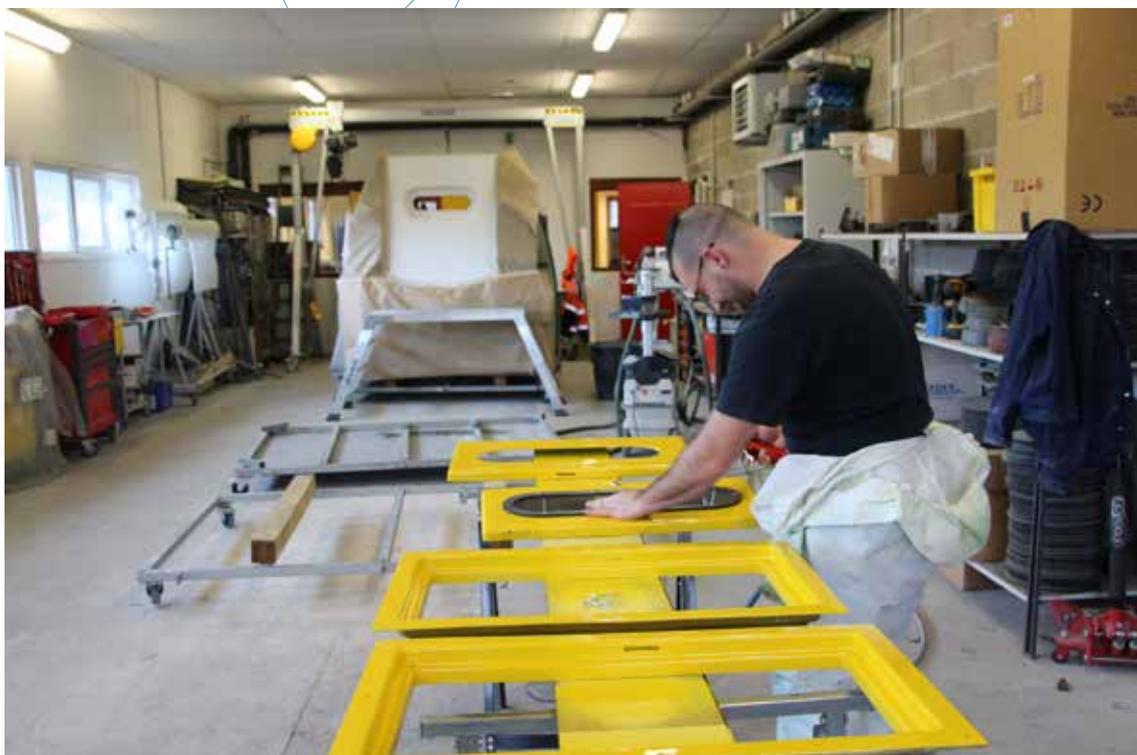
**CC Arve et Salève :** J-L. Cochard, J. Lahure

## LES ASSEMBLÉES DÉLIBÉRANTES ET LES COMMISSIONS EN 2017

	Nombre de réunions	Nombre de délibérations
COMITÉ SYNDICAL	6	52
BUREAU SYNDICAL	4	25
Commission Administration	2	
Commission Finances	3	
Commission Marchés	5	
Commission Appel Offres	2	
Commission Recyclage	4	
Commission Technique Tri	6	
Commission Communication	7	
Commission Tech Transfert	11	
Commission Technique VE	11	

## ORGANISATION FONCTIONNELLE

*Le SIDEFAGE emploie 47 agents répartis en 3 Directions : la Direction Tri-Recyclage, la Direction Technique et la Direction Administrative. La masse salariale représente environ 2 180 000 euros.*



# ORGANIGRAMME DU SIDEFAGE

(janvier 2018)



A. DE BARROS



S. JEANNOT

Comité Syndical  
50 élus

Bureau  
Syndical

Président

Directeur Général  
des Services

Attachée Juridique  
et Communication

Affaires Juridiques  
Marchés publics  
Communication



S. POCACHARD

Recyclage  
Compostage



V. COLLIN

Transfert  
UVE



E. GOIFFON

Finances  
Personnel

## Directrice Tri/Recyclage

Adjoint Qualité  
A. VAILLOUD

Adjoint Technique  
J.-C. DERRIER

Equipe Technique  
A. CHEVALLAY  
G. DROESCH  
M. LESTIEVENT  
M. RAUSCHER

Coordinatrice  
des Ambassadeurs  
L. GOIFFON

Ambassadeurs du Tri  
Lot 1 : J. CACHAT  
Lot 2 : J. DE CARO  
Lot 3 : A. GAL  
Lot 4 : H. LAFFOUCRIERE  
Lot 5 : E. TISSOT (50%)  
Lot 6 : E. HUMBERT  
Lot 7 : A. LEBLANC

Ambassadeur  
du Compostage  
M. ILMAN  
E. TISSOT (50%)

## Directeur Technique

Assistante Administrative  
C. BRACHET

Conseillère en prévention  
des risques  
C. ILMAN

Responsable Transfert  
D. THIVENT

Chef de Quais 01  
A. RUSSO

Bellegarde  
A. DREVON  
D. GALINDO  
M. NATALE

Groissiat  
F. DENIAUD  
L. ROPOSTE

Crozet  
D. BOUMEDIENE  
P. JACQUEMET  
JL. LLANDERAL

Chef de Quais 74  
C. MICAUD

Etrembières  
T. BOISIER  
B. BOSSUS  
P. DORLEANS  
D. HALLADJ  
P. RODRIGUEZ

Saint Pierre en Faucigny  
Ph. GENOUD  
F. GUEGUEN  
F. ROUGIER

Communication  
C. ALLANO  
S. ULLIANA (01/18)  
(L. GOIFFON)

Marchés Publics  
(I. GRAS)

## Directrice Administrative

Secrétariat Général  
Accueil  
M. TOURNEUX

Marchés Publics/  
Comptabilité  
I. GRAS  
N. LUQUET

Service du Personnel  
S. BARDANCA

Lot 1 : Pays de Gex  
Lot 2 : Genevois  
Lot 3 : Annemasse Agglo  
Lot 4 : Vallée Verte, Arve et Salève, Pays  
Rochois, Fillinges  
Lot 5 : Pays Bellegardien  
Lot 6 : Haut Bugey  
Lot 7 : Ussets et Rhône, Rumilly Terre de  
Savoie

# ORGANISATION BUDGÉTAIRE

Le syndicat dispose d'un budget général pour exécuter ses frais de structure et de deux budgets annexes assujettis à la TVA.

## LE BUDGET GÉNÉRAL

Il est financé quasiment exclusivement au moyen d'une cotisation en €/habitant/an réclamée à ses adhérents.

## LE BUDGET ANNEXE "TRI / RECYCLAGE"

Pour la valorisation matière et la communication, il est financé par :

- > la vente des matériaux aux filières de recyclage,
- > les soutiens d'Eco-Emballages et d'Eco-Folio, éco-organismes qui versent une aide financière en fonction du tonnage et de la qualité des déchets recyclables traités.

Le recyclage des matériaux étant entièrement financé grâce à la vente des matériaux et aux soutiens financiers des éco-organismes, les élus du SIDEFAGE ont décidé en 2012 de reverser une partie des bénéfices liés à ces recettes aux adhérents en fonction de leur performance de collecte sélective (remplace la cotisation recyclage).

Pour la valorisation organique, le budget annexe est financé exclusivement par la facturation d'un tarif de traitement à la tonne. Ce dernier varie en fonction du lieu de prise en charge des déchets verts : déchèteries, sites de regroupement ou livraisons directes en station de broyage-compostage.

## LE BUDGET ANNEXE "TRANSFERT / INCINÉRATION"

Pour le transfert et la valorisation énergétique par incinération à Bellegarde, il est financé par :

- > la facturation des tarifs de transfert et de traitement à la tonne (ordures ménagères et déchets non dangereux des activités économiques, déchets encombrants ménagers, refus de tri)
- > la vente des métaux recyclés après tri des mâchefers.

## LES TARIFS ET COTISATIONS 2017

Cotisations réclamées aux adhérents, par habitant (sur la base de la population DGF selon les statuts) :

- > 1,25 € pour le budget principal,
- > 0 € pour le budget annexe Tri/Recyclage.

Bonus Incitatif reversé en fonction des performances de tri.

- > de 0 à 4,50 €/hab. sur le budget annexe "Tri/Recyclage".

Tarifs de traitement des déchets (en € HT/tonne + TVA à 10 %)	
Transfert (ordures ménagères)	37 €
Ordures ménagères et assimilées	92 €*
Déchets encombrants ménagers	105 €*
Refus de tri	92 €*
Déchets verts	51 €
Transfert (déchets verts)	17,50 € à 20,50 € selon la densité

\* + Taxe Communale (1,50 € HT/tonne) et TGAP (3,00 € HT/tonne).



## Synthèse des résultats comptables 2017

en milliers d'euros	BUDGET GÉNÉRAL		TRI/RECYCLAGE		TRANSFERT / INCINÉRATION	
	Fonct.	Invest.	Fonct.	Invest.	Fonct.	Invest.
<b>+ Recettes 2017</b>	<b>506</b>	<b>54</b>	<b>8 189</b>	<b>870</b>	<b>16 952</b>	<b>4 831</b>
dont cotisations adhérents (BG)	486		0			
Produits exceptionnels (BG)						
subventions Eco organismes (TR) / Ademe (TI)			3 919			
ventes matériaux			1 775		262	
facturations compostage (TR) / incinération (TI)			1 776		15 326	
opérations d'ordre		46	85	859		634
FCTVA		8				
Reprise sur provisions						
Rattachement à l'exercice			502		1 224	
Fonds de réserve						4 197
<b>- Dépenses 2017</b>	<b>490</b>	<b>93</b>	<b>8 022</b>	<b>550</b>	<b>13 205</b>	<b>4 332</b>
dont charges de personnel	297		673		1 209	
marchés de prestations de services			4 648		8 828	
entretien / maintenance	105		127		245	
communication			254			
opérations d'ordre	46		859	85	622	
annuité de la dette / taxes (TI)					886	2 534
équipements et travaux		90		459		551
Rattachement à l'exercice	7		498		688	
<b>subventions</b>			659			1 200
= Résultat de l'exercice 2017	<b>16</b>	<b>-39</b>	<b>167</b>	<b>320</b>	<b>3 747</b>	<b>499</b>
+ excédent cumulé à fin 2016	67	93	1 537	1 418	-	170
- affectation en Fonds de réserve					-	
= Résultat cumulé fin 2017	<b>83</b>	<b>54</b>	<b>1 704</b>	<b>1 738</b>	<b>3 747</b>	<b>669</b>
- solde RAR reportés en 2017		-		-747		-735
= réel disponible		54		991		-66

## LES MARCHÉS CONCLUS EN 2017

Marchés de plus de 25 000 € HT conclus :

- > **Travaux : 2 marchés**
- > **Services : 18 marchés**
- > **Fournitures : 7 marchés**

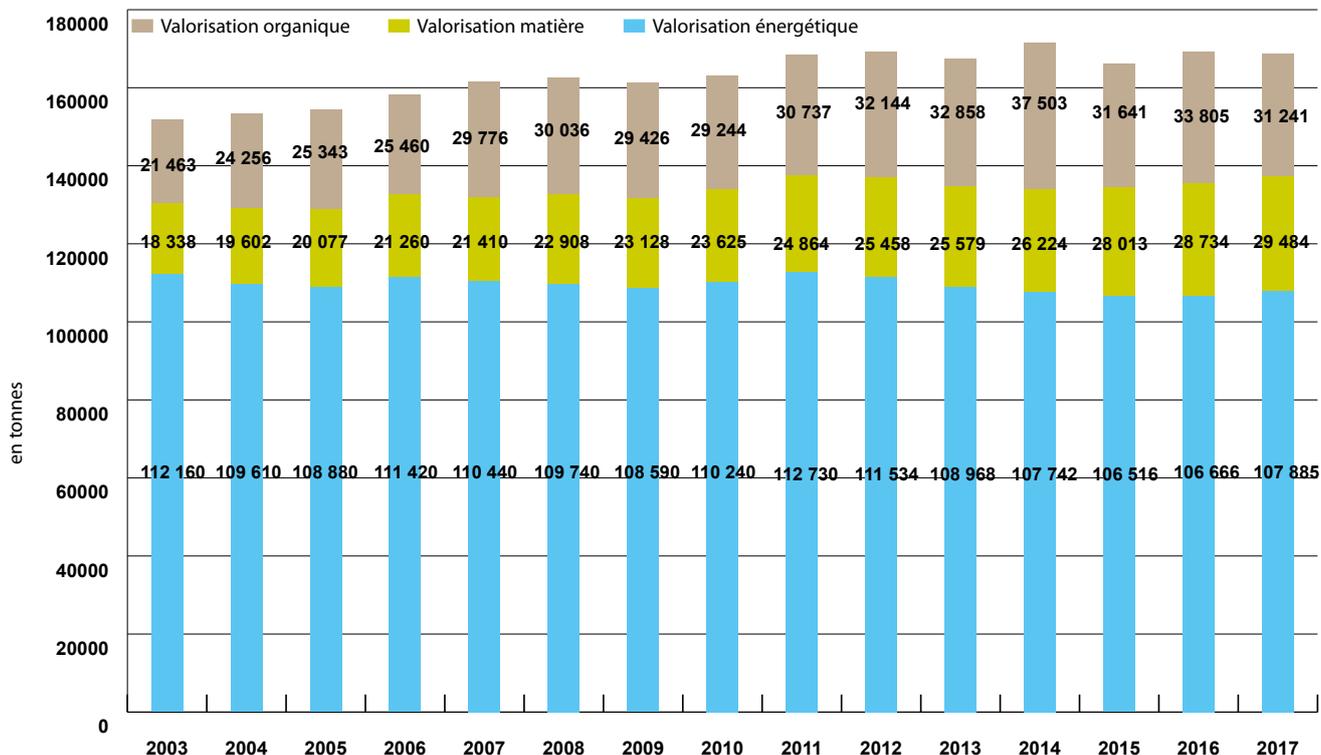
## EMPRUNT

Capital restant dû au 31 décembre 2017 = 2 660 883 €  
Intérêts mensuels su Euribor 1 mois + 0,15

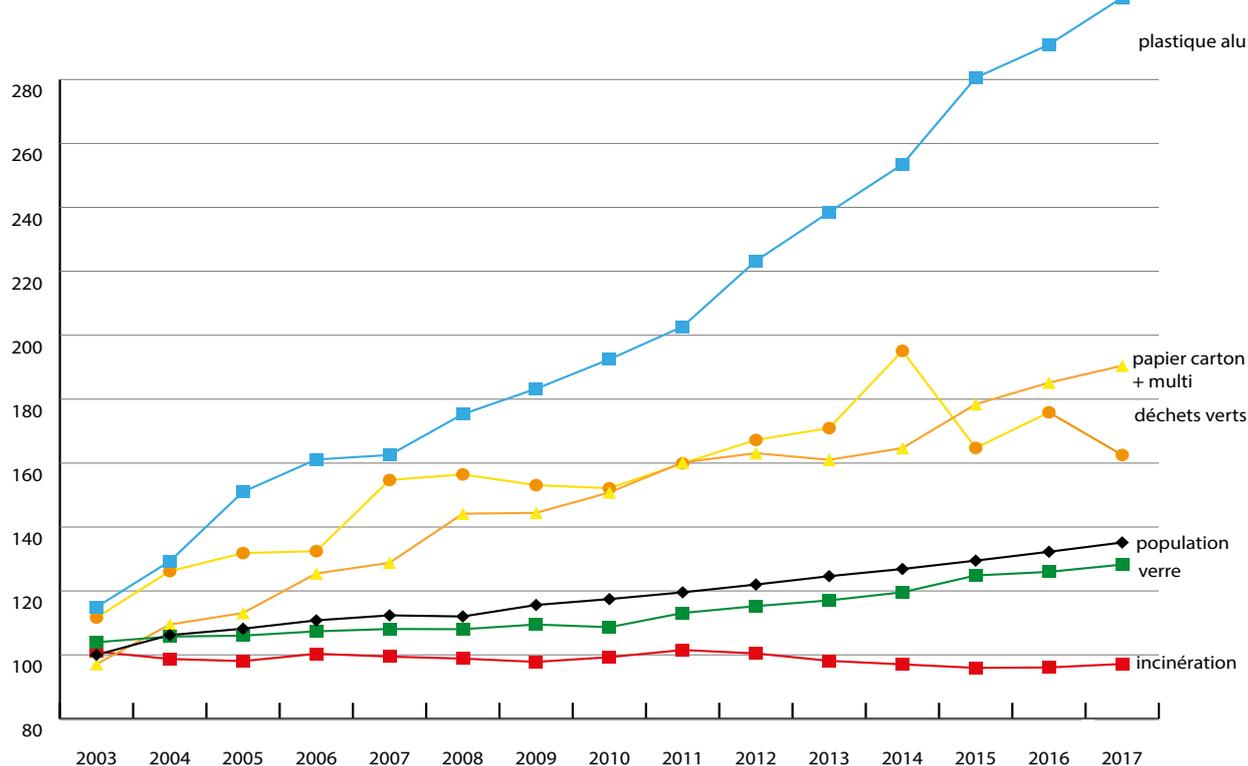
# LA VALORISATION MULTIFILIÈRE

Depuis sa création, le SIDEFAGE a toujours privilégié la valorisation multifilière pour traiter les déchets des usagers. En 2017, le syndicat a pris en charge le traitement d'environ 180 000 tonnes de déchets ménagers et assimilés (territoire + clients)

## Valorisation des déchets de son territoire par le SIDEFAGE



## Evolutions comparées (base 100 en 2002)





## LES CHIFFRES 2017

**Déchets verts : 31 241 T**  
(-7% par rapport à 2016)

**Papiers et emballages ménagers : 29 484 T**  
(+3% par rapport à 2016)

**Ordures ménagères et assimilées : 122 015 T**  
(+4% par rapport à 2016)



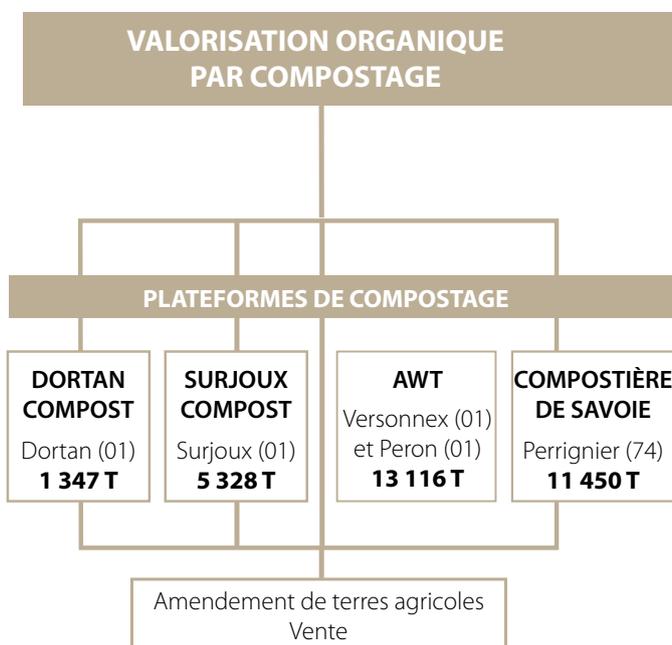
## SCHÉMA GLOBAL DE LA VALORISATION MULTIFILIÈRE AU SIDEFAGE EN 2017



Déchets verts  
**31 241 T** (-7,6 %)

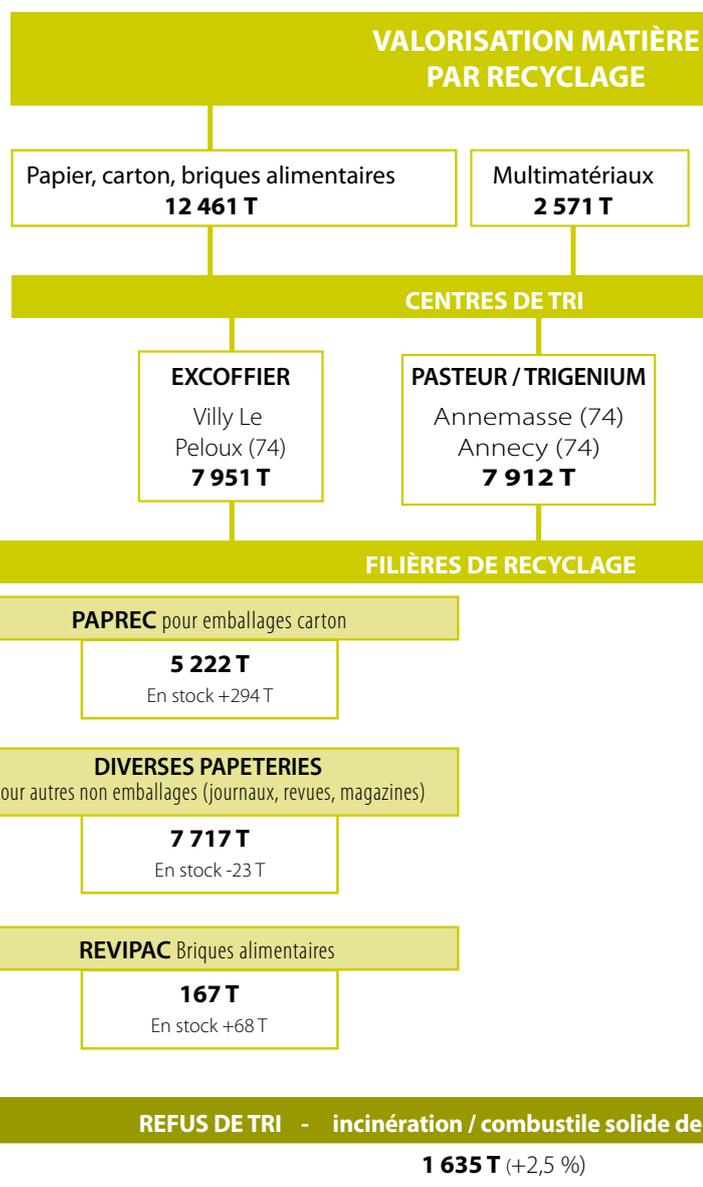


Journaux Magazines et  
**29 484 T**



### LÉGENDES

- COV** : Composés Organiques Volatiles
- DNDAE** : Déchets Non Dangereux des Activités Economiques
- HCl** : Acide Chlorhydrique
- ISDND** : Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux
- ISDD** : Installation de Stockage des Déchets Dangereux
- NO<sub>x</sub>** : Oxydes d'Azote
- PEHD** : PolyEthylène Haute Densité
- PET** : PolyEthylène Téréphtalate
- REFIOM** : Résidus d'Épuration des Fumées d'Incinération d'Ordures Ménagères
- SO<sub>2</sub>** : Dioxydes de Soufre
- UIOM** : Unité d'Incinération des Ordures Ménagères

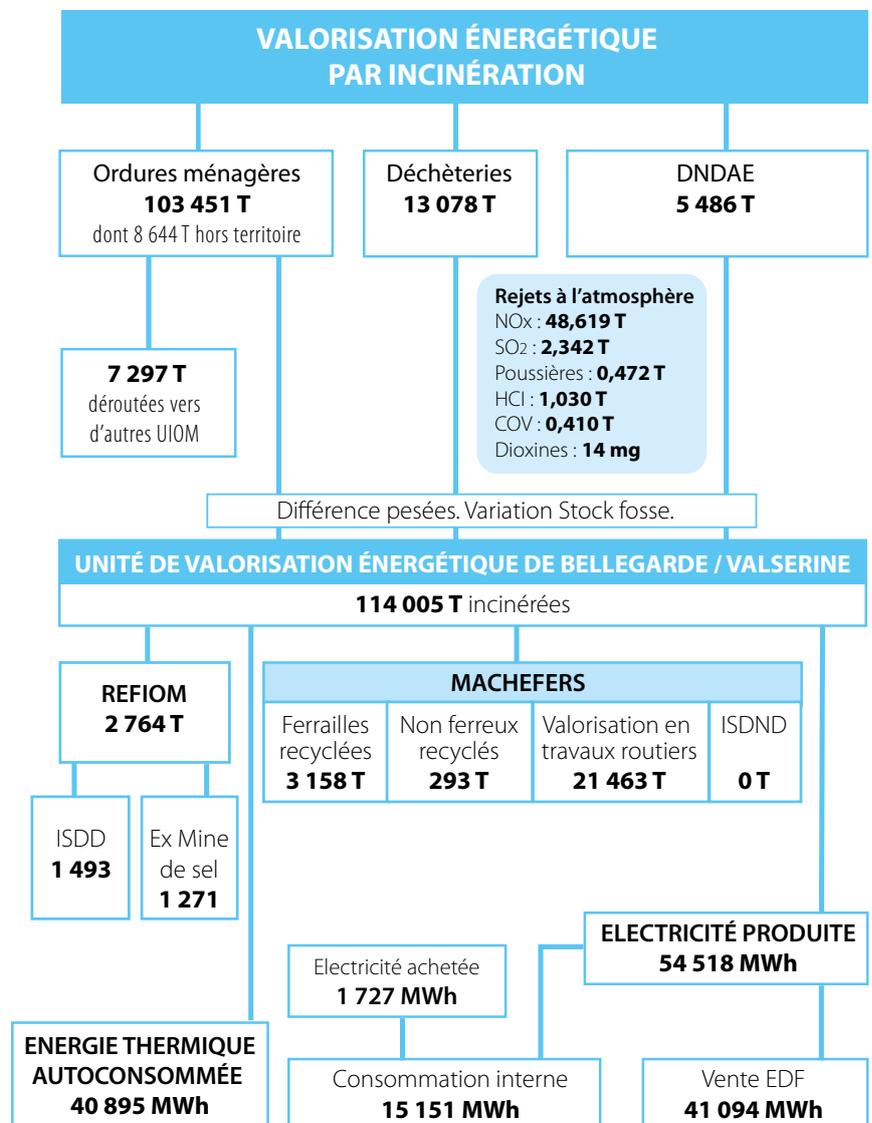
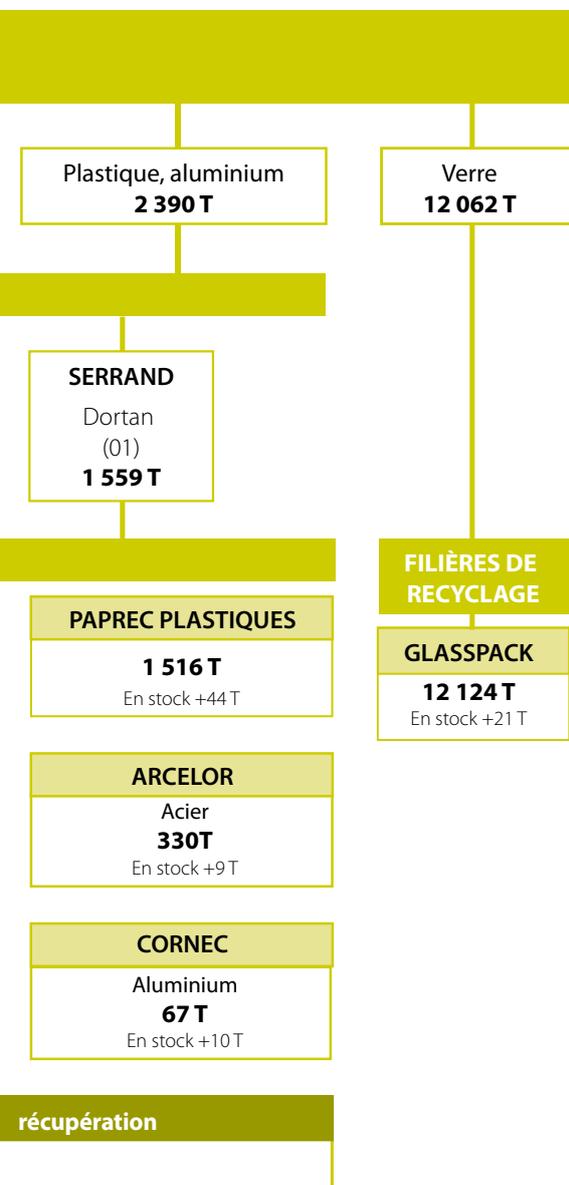




Emballages ménagers  
(+2,6 %)



Ordures ménagères et assimilées  
**122 015 T** (+3,68 %)



# LA VALORISATION MATIÈRE PAR RECYCLAGE

Le SIDEFAGE valorise les déchets recyclables issus de la collecte sélective. En 2017, 29 484 tonnes de déchets ont été collectées et triées et 27 849 tonnes ont été recyclées.



## MAINTENANCE DES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE (PAV)

Le SIDEFAGE gère des conteneurs de Points d'Apports Volontaires pour la collecte sélective.

Ils étaient au nombre de 2787, répartis sur 975 PAV soit :

- > 856 pour les papiers et cartonnets ;
- > 857 pour les plastiques et emballages et
- > 1074 pour le verre.

52 nouveaux points d'apports ont été mis en service.

4 agents du Centre Technique situé à Etrembières assurent l'entretien et les réparations des conteneurs.

Cela a représenté pour 2017 :

- > 525 manipulations,
- > 1422 conteneurs déplacés,
- > 91 réparés (fibrage, peinture, châssis),
- > 280 conteneurs neufs mis en place pour de nouveaux points ou pour le renouvellement du parc.
- > 2111 conteneurs aériens ont été nettoyés.
- > 440 conteneurs enterrés et semi-enterrés ont aussi été nettoyés par un prestataire.

## LES FILIÈRES DE RECYCLAGE

On distingue 3 groupes de matériaux : le papier/cartonnette, les emballages plastiques, en acier et en aluminium et le verre. Pour chacun des différents lots de son territoire, le SIDEFAGE a signé un marché public avec un prestataire de service. Ces derniers procèdent avec d'éventuels sous-traitants :

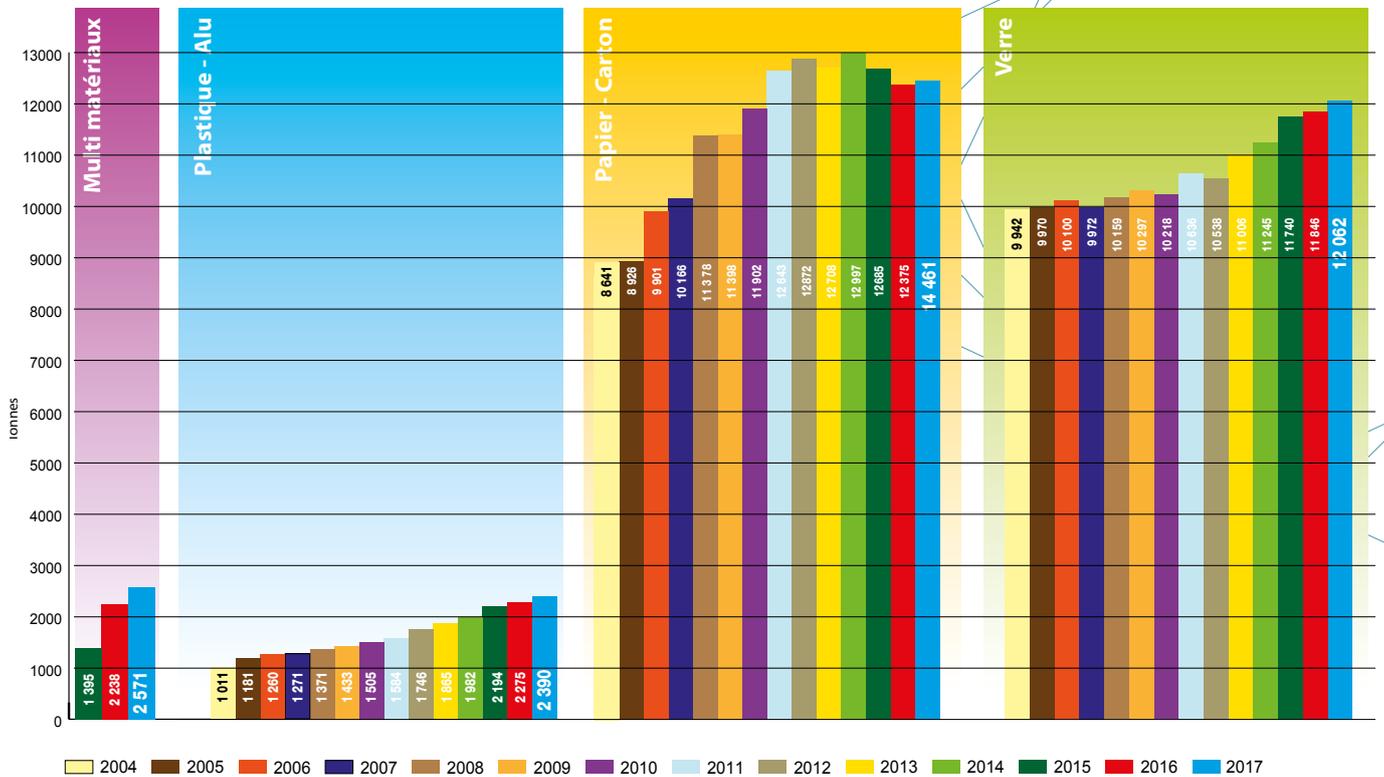
- > à la collecte des points d'apport volontaire,
- > au transfert jusqu'à un centre de tri (sauf pour le verre),
- > à l'organisation de ce tri et des livraisons des matériaux dans les usines de recyclage désignées par le SIDEFAGE.



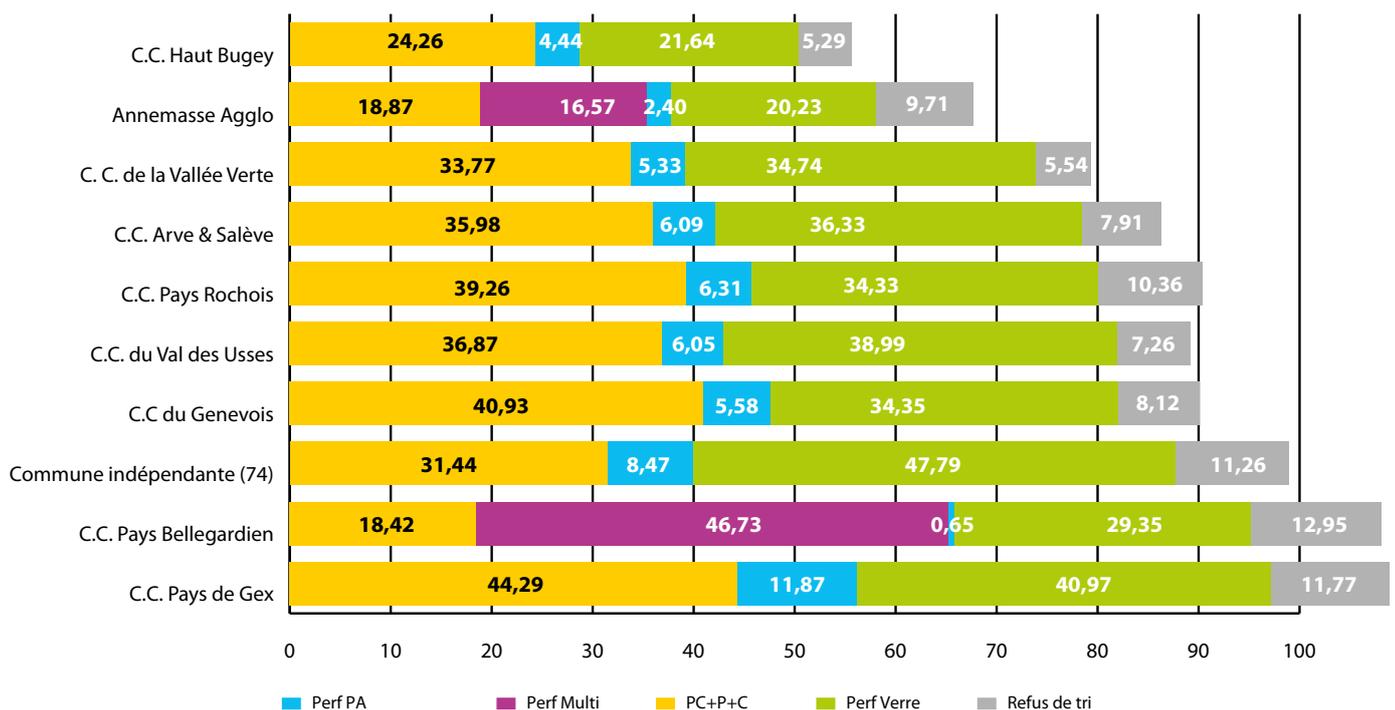
## Les prestataires intervenant en 2017

	VERRE	PA + PC + Multi mat
LOT 1	Guérin	Trigénium
LOT 2	Excoffier	Guérin/Excoffier
LOT 3	Guérin	Excoffier
LOT 4	Excoffier	Trigénium
LOT 5	Guérin	Excoffier
LOT 6	Guérin	Serrand

## Évolution des tonnages des collectes sélectives de 2004 à 2017



## Performance de collecte des 4 flux en kg/hab par EPCI pour 2017



## LA VALORISATION ORGANIQUE PAR COMPOSTAGE

*Le SIDEFAGE valorise les déchets verts issus des déchèteries de ses adhérents. En 2017, 31 241 tonnes de déchets verts ont été transformées en compost.*

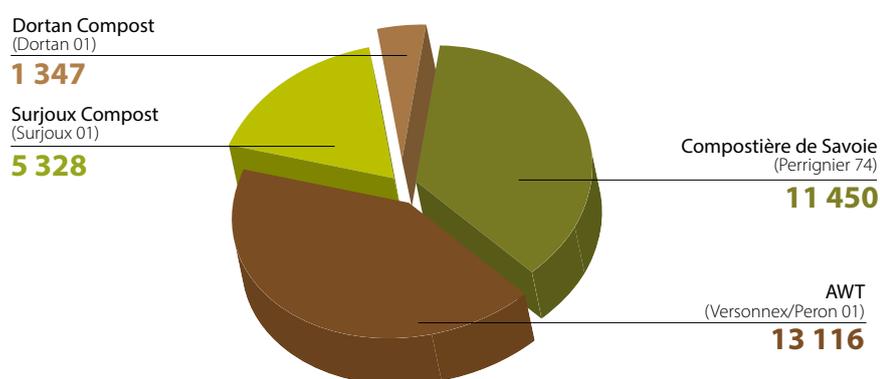
Pour chacun des lots de son territoire, le SIDEFAGE a signé un marché public avec un prestataire de service. Son rôle consiste :

- > à la collecte des déchèteries et des points de regroupement (ou exceptionnellement à l'accueil des déchets directement livrés sur leur site),
- > au compostage des déchets verts
- > à l'écoulement du compost en agriculture ou dans le commerce.

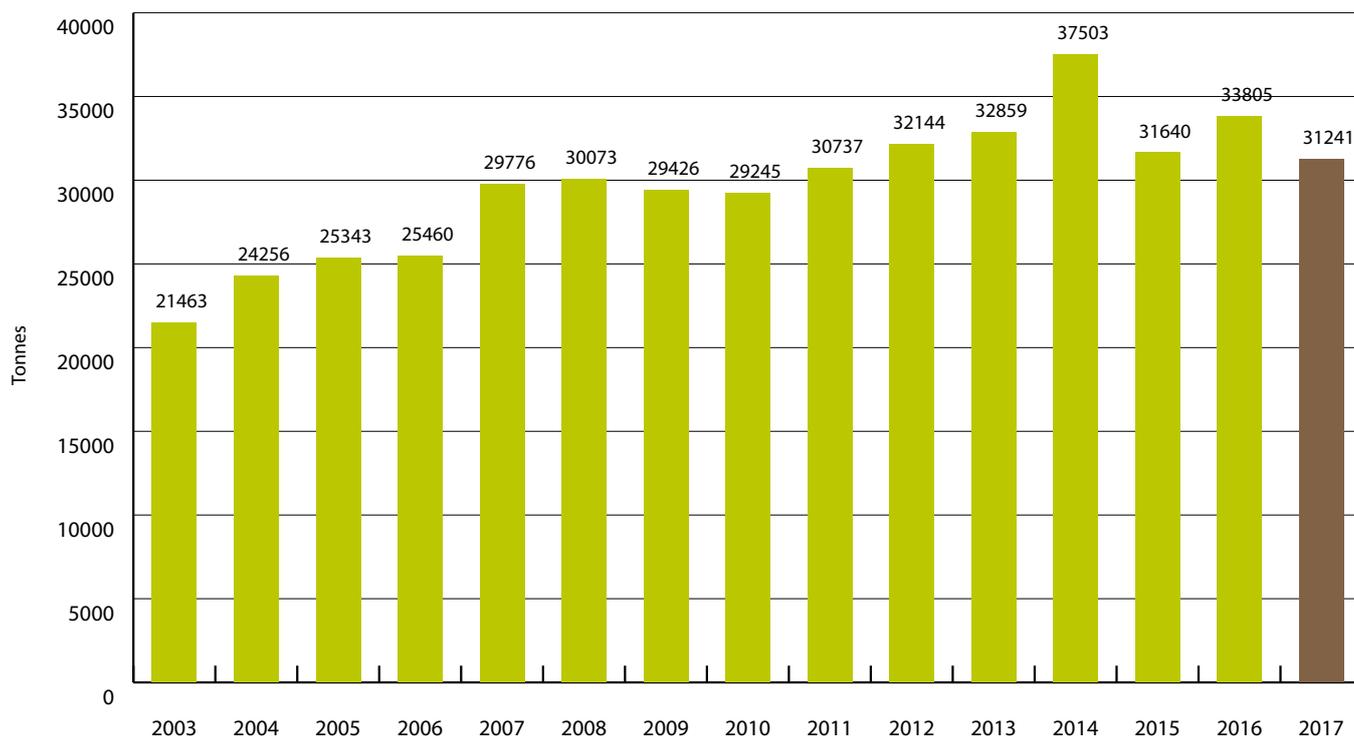
### Les Prestataires des marchés en 2017

LOT 1	LOT 2	LOTS 3 ET 4	LOT 5	LOT 6
AWT (Versonnex 01) (Peron 01)	Compostière de Savoie (Perrignier 74)  Surjoux Compost (Surjoux 01)	Compostière de Savoie (Perrignier 74)	Surjoux Compost (Surjoux 01)	Dortan Compost (Dortan 01)

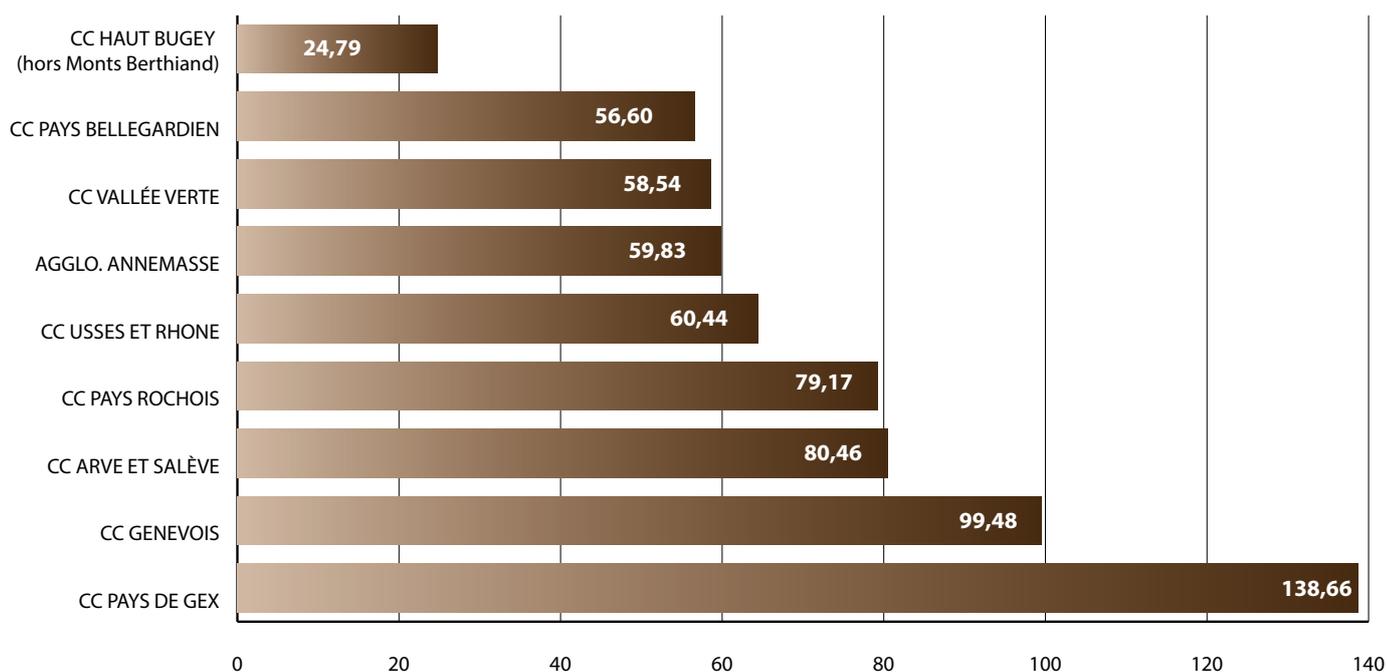
### Répartition du traitement des déchets verts en 2017 :



## Evolution des tonnages des déchets verts traités de 2003 à 2017



## Performance de collecte des déchets verts en kg/hab par EPCI pour 2017



## LA VALORISATION ÉNERGÉTIQUE PAR INCINÉRATION

*Le SIDEFAGE est propriétaire de l'usine d'incinération d'ordures ménagères et assimilées de Bellegarde sur Valserine pour laquelle il dispose d'une autorisation préfectorale d'exploiter à son nom.*

Il a toutefois signé un marché public avec un opérateur chargé de la conduite des installations, sous le contrôle et la responsabilité du SIDEFAGE. Il s'agit de la société SET Faucigny Genevois, dont le marché a été renouvelé en 2013.

### LE TRANSFERT DES DÉCHETS

Le SIDEFAGE a dans sa compétence le transfert des ordures ménagères jusqu'à l'usine d'incinération. Près de la moitié des déchets reçus par l'Unité de Valorisation Energétique sont livrés par le train, avec Forwardis. Pour remplir cette mission, le Syndicat dispose de 4 stations de transfert réparties sur son territoire.

La station de transfert de Saint-Pierre en Faucigny a été mise en service en mai 1998 et accueille les ordures ménagères collectées par les adhérents proches, les compacte dans des caissons fermés à guillotine puis gère leur livraison par

camion à la station d'Etrembières où ils seront chargés sur des wagons spéciaux. Cette station abrite l'atelier d'entretien et de réparation de l'ensemble des caissons du SIDEFAGE.

La station de transfert d'Etrembières a été mise en service en août 1998. En plus de l'accueil et du compactage des ordures ménagères livrées par les proches adhérents, ce site est relié au réseau SNCF pour le transport des caissons vers l'usine de Bellegarde sur Valserine.

La station de transfert de Groissiat a été mise en service en mars 2002. Elle accueille et compacte les ordures ménagères dans deux semi-remorques à fond mouvant effectuant des allers/retours à l'usine.

La station de transfert de Crozet est la plus récente. Sa mise en service date de mai 2006. Elle est également reliée au réseau ferré mais SNCF Réseaux a décidé de fermer la ligne jusqu'à Bellegarde, pour des raisons de sécurité, en mai 2014. Depuis, les déchets sont acheminés par camions.

Enfin, le déchargement du train issu de la station d'Etrembières est assuré par le SIDEFAGE sur le site de l'usine. Les déchets contenus dans les caissons sont alors déversés dans la fosse de stockage avant incinération.



## LES ÉQUIPEMENTS TECHNIQUES DU TRANSFERT

- > 4 compacteurs
- > 6 poids lourds avec bras ampliroll
- > 5 tracteurs agricoles
- > 2 remorques
- > 2 semi-remorques à fond mouvant
- > 103 caissons à guillotine pour OM
- > 68 caissons à filets pour les déchets issus des déchèteries



## LA VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

Le SIDEFAGE a traité de cette manière 122 015 tonnes d'ordures ménagères et assimilés (103 451 tonnes d'OM, 13 078 tonnes d'encombrants en provenance des déchèteries et 5 486 tonnes de Déchets Non Dangereux des Activités Économiques). En intégrant les différences de pesées, les variations de stock dans la fosse et le déroutage vers d'autres UVE, l'usine de Bellegarde-sur-Valserine a incinéré 114 005 tonnes de déchets et produit 54 518 MWh d'électricité en 2017.

A la fin du processus, les Résidus d'Épuration des Fumées d'Incinération d'Ordures Ménagères (REFIOM) ont été soit recyclés dans des anciennes mines de sel (46 %) soit éliminés en Installation de Stockage de Déchets Dangereux (54 %).

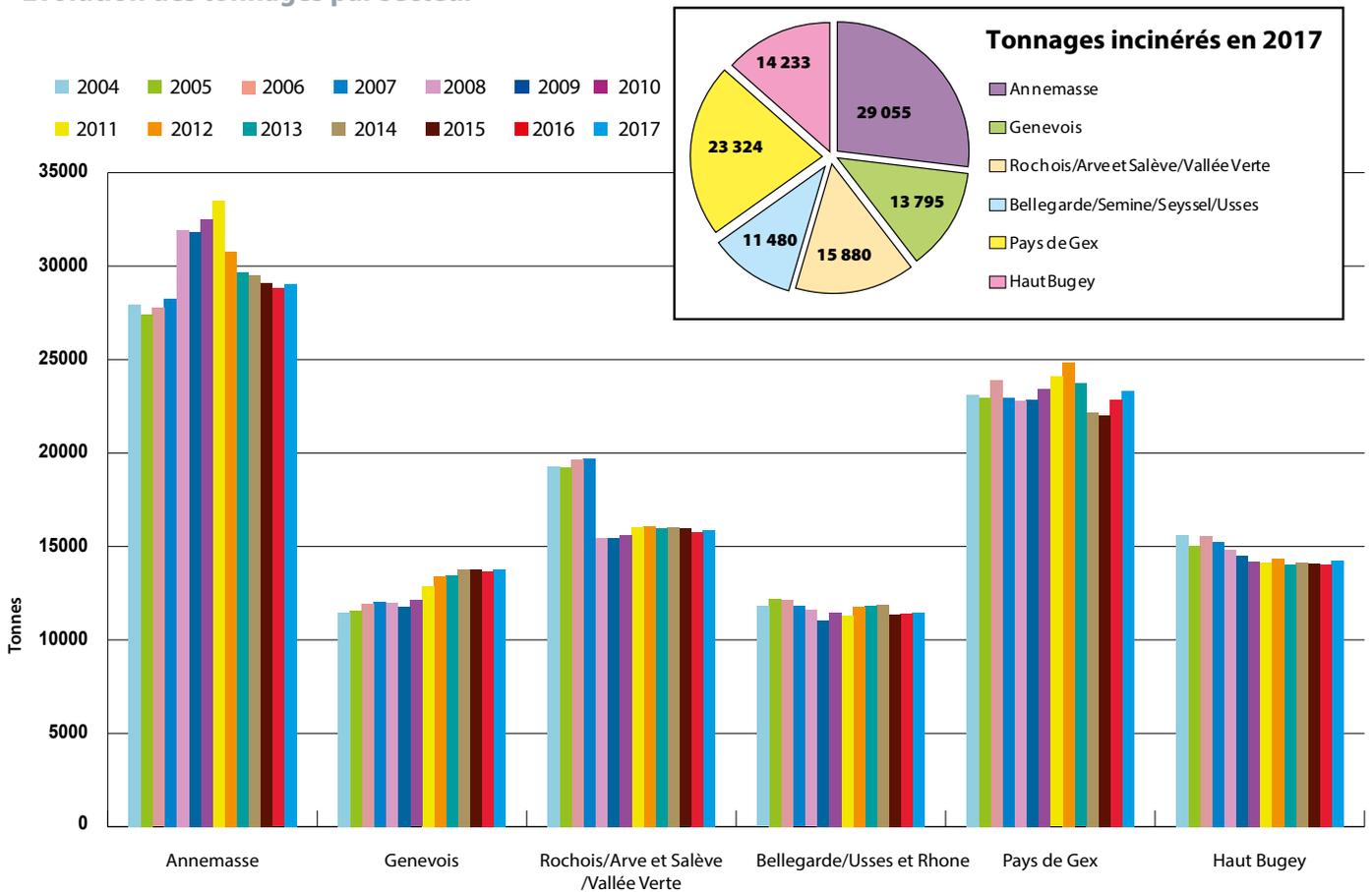
Les mâchefers, résidus issus de l'incinération, sont également traités puis valorisés : 3 158 tonnes de ferraille, 293 tonnes de métaux non-ferreux et 21 463 tonnes en remblais pour les travaux routiers en 2017.

***Pour plus d'informations sur le fonctionnement de l'usine, un rapport d'activité spécifique, le Livre 2, lui est entièrement consacré, notamment pour répondre aux prescriptions de l'arrêté préfectoral autorisant l'exploitation.***





### Evolution des tonnages par secteur



En 2008, Les Voirons, auparavant comptabilisés avec le Pays Rochois / Arve et Salève / Vallée Verte, adhèrent à la Communauté d'Agglomération d'Annemasse. Cet événement se note ici dans le transfert des tonnages.

## LA COMMUNICATION

*Pour encourager la valorisation maximum des déchets collectés, le SIFEAGE a en charge l'information et la sensibilisation des usagers du territoire. Le geste de tri des habitants est le premier maillon de la chaîne qui permet le recyclage des déchets.*

### LES AMBASSADEURS SUR LE TERRAIN

Six ambassadeurs du tri (+ 1 au 1/01/18) et un ambassadeur du compostage, encadrés par une coordinatrice, sont présents toute l'année sur le terrain. Chacun d'entre eux a la charge du secteur géographique correspondant aux différents lots formalisés par le SIFEAGE. Leur mission est de répondre à toutes questions des habitants sur le tri et la valorisation des déchets. Ils sont joignables du lundi au vendredi par téléphone.

Les ambassadeurs organisent également :

- > Animations scolaires : 315 interventions, 8310 élèves sensibilisés
- > Animations hors scolaires (MJC, centres de loisirs, asso-ciations, Conseils municipaux des enfants...) : 58 interventions, 1 453 personnes sensibilisées
- > Manifestations locales : 3 835 personnes sensibilisées [dont La Semaine Européenne du Développement durable (SEDD)]

/ La Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD) / Le Tour de France / Le Village du Recyclage et de la valorisation (VRV)]

- > Marchés : 34 dates, 914 personnes sensibilisées
- > Porte à porte : 24 dates, 700 personnes sensibilisées

A cela s'ajoutent d'autres sensibilisations en cours d'année. Au total, les ambassadeurs du tri et du compostage ont sensibilisé plus de 21 000 personnes.

L'ambassadeur du compostage accompagne quant à lui les particuliers et les collectivités pour les aider à mettre en place le compostage domestique chez eux. Il anime également un réseau de guides composteurs. En plus des réunions publiques d'information, l'ambassadeur du compostage a accompagné sur son territoire :

- > 27 nouveaux sites de compostage partagés
- > 10 nouveaux sites de compostage en milieu scolaire





## POUR CONTACTER LES AMBASSADEURS

Communauté de communes du Pays de Gex

**06 08 27 27 36**

Communautés de communes du Genevois

**06 74 78 59 65**

Communauté d'Agglomération Annemasse Les Voirons

**06 88 53 30 85**

Communautés de communes  
du Pays Rochois, Arve et Salève, de la Vallée Verte  
et Commune de Fillinges

**06 78 15 47 17**

Communautés de communes du Pays Bellegardien

**06 89 83 21 58**

Communautés de Communes Haut Bugey

**06 31 60 92 37**

Communautés de communes  
Usses et Rhône et Rumilly-Terre de Savoie

**07 85 49 14 09**

## Ambassadeur du compostage

**06 77 63 93 15**



## LES DOCUMENTS D'INFORMATION

Le SIDEFAGE diffuse également des documents d'information grand public et des outils pour faciliter le geste de tri et la gestion des déchets.

Tous les documents papier sont disponibles sur demande, lors des manifestations auxquelles participe le syndicat et dans un présentoir en carton recyclé, à l'effigie de Gaïa à l'accueil des communes. Ils sont également téléchargeables sur le site internet [www.SIDEFAGE.fr](http://www.SIDEFAGE.fr).

### Le guide pratique de tri

Il rappelle les consignes de tri des déchets.



### Des guides du compostage : individuel ou partagé

Ils aident à la réussite du compost, en maison ou en immeuble.



### 3 films de présentation de la valorisation au SIDEFAGE

Chaque film traite d'un type de valorisation : matière, organique et énergétique. Ils sont consultables sur le site internet du syndicat.

### Un calendrier annuel

Il est distribué à l'ensemble des habitants, dans leur boîte aux lettres au mois de décembre.



### Le journal "SIDEFAGE Infos"

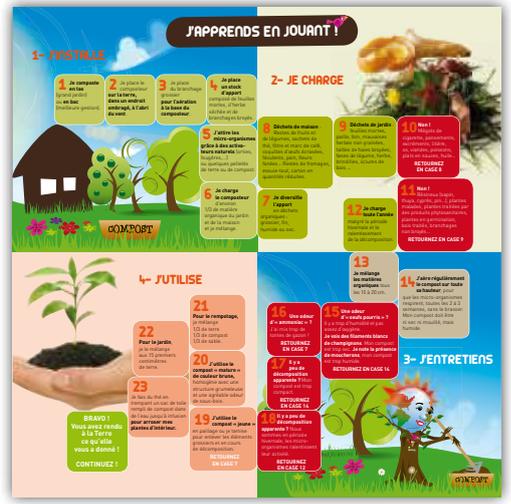
Ce magazine paraît 2 fois par an et est distribué dans chaque foyer (Printemps et Automne).



### Et aussi :

Une plaquette de présentation de l'Unité de Valorisation Énergétique, des éco-quizz, des cahiers pédagogiques et autres documents diffusés dans les écoles, un guide pratique du guide-composteur, des autocollants sur chaque conteneur, des sacs cabas, des outils d'affichage pour stands et expositions (panneaux, bannières...), la matérialisation des points d'apport volontaire dans la rubrique "Plan" du site Internet...





## LE CENTRE D'IMMERSION EDUCATIF ET LUDIQUE (C.I.E.L)

Premier espace d'amusement et de réflexion en Europe, pour les grands et les petits, sur la valorisation des déchets, le C.I.E.L a ouvert ses portes en mai 2015.

Un total de 5 535 visiteurs sur 2017, dont 3 934 enfants et 1 601 adultes. Le 10 000<sup>e</sup> visiteur a été récompensé lors de la porte ouverte du samedi 3 juin 2017 à l'occasion de la SEDD.



## A RETENIR ÉGALEMENT EN 2017

### BIENVENUE À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES RUMILLY-TERRE DE SAVOIE !

Attirée par le système de valorisation, les tarifs et le mode de gouvernance du SIFAGE, la Communauté de Communes de Rumilly-Terre de Savoie (ex. C.C. du canton de Rumilly) a souhaité devenir cliente du SIFAGE. Forte de plus de 30 000 habitants et de près de 200 km<sup>2</sup> de territoire, son intégration a été organisée en deux phases : la première sur 2017 où celle-ci devient cliente du SIFAGE pour la partie valorisation énergétique et la préparation de l'adhésion sur la valorisation multifilière et la deuxième dès le 1<sup>er</sup> janvier 2018, où Rumilly-Terre de Savoie devient complètement adhérente au syndicat.



### PROGRÈS CONTINU POUR LE TRANSFERT

Le SIFAGE ayant la charge du transfert des ordures ménagères résiduelles de ses adhérents vers l'Unité de Valorisation Énergétique de Bellegarde sur Valserine, la qualité et la fonctionnalité des quais de transfert des déchets restent une priorité. En 2017, le quai de Saint Pierre en Faucigny connaît une extension de 109 m<sup>2</sup> qui permet maintenant la réparation simultanée de 2 caissons de transport pour plus de réactivité. Cette année également, le lieu de vie des agents du quai d'Etrembières a été entièrement réaménagé pour plus de confort et de travail d'équipe.

### TOUR DE FRANCE CYCLISTE

Le Tour passait cette année sur Nantua les 8 et 9 juillet 2017. Le SIFAGE en a profité pour installer des stands d'information et de sensibilisation au tri des déchets, au compostage et à la prévention. Cette action a permis de surfer sur le succès populaire de ce rassemblement pour toucher des personnes nouvelles.

- > Animation "cyclojus" proposée au public : quelques tours de pédales pour obtenir un bon jus de fruits





## UN NOUVEL OUTIL DE SENSIBILISATION AU COMPOSTAGE DOMESTIQUE

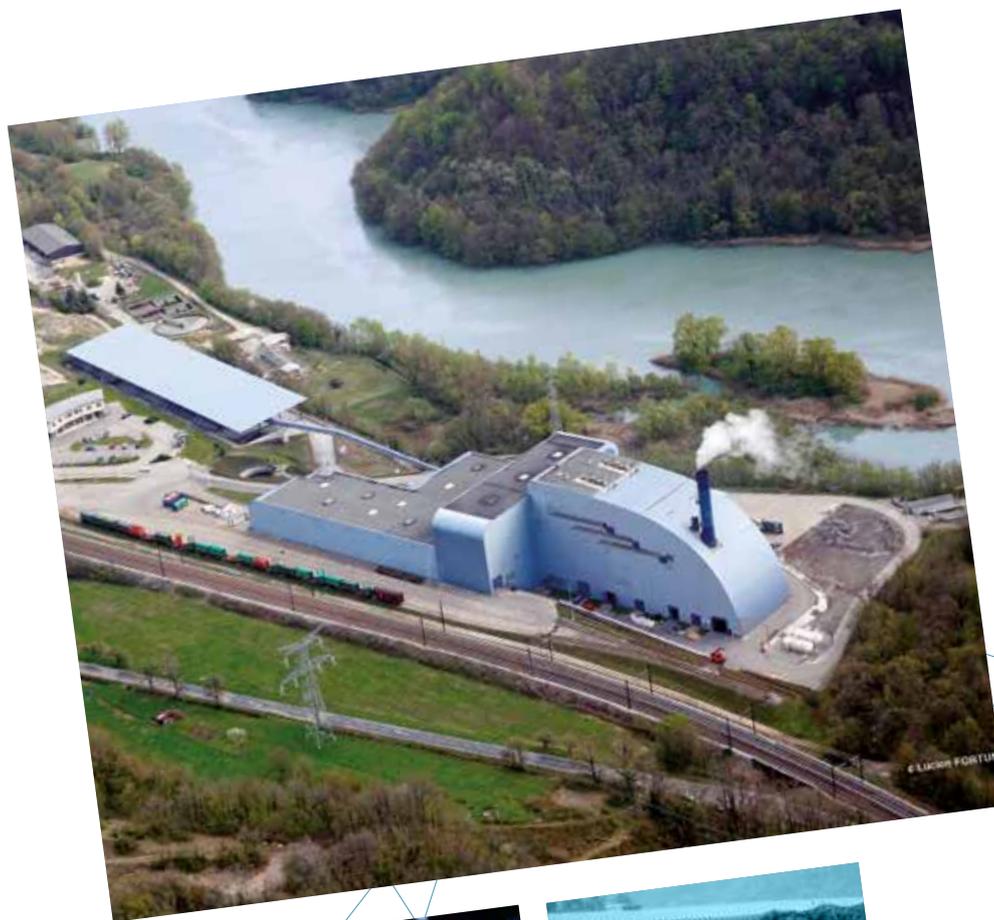
Pour renforcer la prévention des déchets, le SIDEFAGE met en avant depuis très longtemps le compostage des déchets organiques à domicile. En 2017, les ambassadeurs du tri et du compostage du syndicat, en collaboration avec les agences de communication COMenCOM et Kalistene, ont conçu une plateforme pédagogique sur le site de Bellegarde sur Valserine, permettant de découvrir les bienfaits du compostage. Ce nouveau lieu de sensibilisation composé de cinq panneaux interactifs et ludiques est désormais intégré au parcours de visite du Centre d'immersion Educatif et Ludique (CIEL) du SIDEFAGE.



## AFFLUENCE POUR LES ÉVÉNEMENTS ORGANISÉS PAR LE SIDEFAGE

Parce que la sensibilisation à un bon tri des déchets passe par une information diffusée durant des moments de convivialité et de partage, le SIDEFAGE a organisé 3 événements grand public en 2017.

En juin, à l'occasion de la Semaine Européenne du Développement Durable, le site de Bellegarde-sur-Valserine a accueilli 250 personnes lors du Récup'Art en CIEL : une journée familiale et créative autour des déchets. En septembre, la deuxième édition du Village du Recyclage et de la Valorisation a quant à elle réuni 500 personnes autour du devenir des déchets après leur collecte. Enfin, la Gratiféria, en novembre à Ambilly, un marché 100 % gratuit, a permis la récupération et une deuxième vie à plus d'1,6 tonne d'objets déposés par les habitants, 1,1 tonne récupérée par de nouveaux utilisateurs et 500 kg remis aux associations partenaires.



5, chemin du Tapey - ZI d'arlod  
01200 Bellegarde sur Valserine  
Tél. 04 50 56 67 30 - Fax 04 50 56 67 37  
[www.SIDEFAGE.fr](http://www.SIDEFAGE.fr)

**SIDEFAGE**